

L'EXAMEN MEDICAL ET L'ASSURANCE-VIE (Suite)

LA FORMULE D'EXAMEN MEDICAL DE L'ALLIANCE NATIONALE.

La formule d'examen de notre société comprend trois parties distinctes :

1. — Les déclarations personnelles.
2. — L'histoire de famille.
3. — Le certificat médical.

Afin d'étudier dans leurs détails les différentes questions de la formule, je crois qu'il serait bon de traiter séparément chacune de ces divisions. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les mérites de chaque question, mais seulement de commenter les principales.

1. — DÉCLARATION PERSONNELLE DU CANDIDAT

Avant de poser les questions, le candidat est obligé de répondre à ce que l'on pourrait appeler les préliminaires de son histoire personnelle. Il doit donner son nom au long, son adresse, son âge, son occupation, la date et le lieu de sa naissance ; renseignements nécessaires pour établir surtout le taux des contributions que le membre aura à payer. Tous ces détails sont aussi nécessaires au cas où il faudrait s'en servir pour identifier le sujet.

Etes-vous présentement en bonne santé ?

Cette question résume presque toutes les autres et peut être considérée comme la plus importante de l'examen médical. Inutile de continuer l'examen du sujet si ce dernier n'est pas à ce moment en bonne santé et ne rapplait pas les conditions d'un bon risque. Souvent le médecin examinateur peut aider le candidat à répondre à cette question. Il arrive quelquefois qu'à une date récente le sujet a été atteint d'une maladie grave et quelques mois après il réalise que durant cette maladie, sa famille n'a pas été protégée soit par une assurance sur la vie ou par des secours en maladie. Il se croit complètement rétabli mais sa convalescence a été lente, même douteuse. De bonne foi il déclare qu'il est en bonne santé. C'est alors que le médecin examinateur pour aider le candidat et lui faire remarquer que sa dernière maladie ne lui permet pas de déclarer qu'il est présentement en bonne santé, vu les conséquences que cette maladie antérieure peut produire dans l'avenir. De plus, cette réponse doit être conforme à nos statuts. L'article 7 des règlements est bien explicite. "Pour être admissible, il faut être sain de corps et d'esprit..."

Avez-vous été vacciné avec succès ?

Cette question n'a son importance que dans le cas où le sujet ne serait pas immunisé ou protégé contre la variole. Si le candidat n'a jamais été vacciné, il doit alors signer un engagement se désistant de tous ses droits et bénéfices envers la société, aussi longtemps qu'il n'aura pas été vacciné.

Vos habitudes de vie sont-elles actuellement et ont-elles toujours été sobres et modérées ?

Ne craignez pas d'interroger et de vous renseigner sur les habitudes du sujet. Si l'assuré veut atteindre une longévité raisonnable, il faut que son genre de vie soit conforme aux règles établies et réglementées d'après les lois de l'hygiène. Les veilles, les abus de toutes sortes doivent être pris en considération. Si c'est un jeune homme, cherchez à connaître de quelle ma-

nière il passe son temps en dehors de son ouvrage. Quels sont ses amusements, ses récréations. Fréquente-t-il les auberges ; est-il joueur ou membre de quelques clubs ; est-il un caractère irritable, enclin à la bataille ; est-il victime de la cigarette ? Ses compagnons sont-ils d'une bonne société ? En un mot, son genre de vie a-t-il pour effet d'affecter sa longévité ? Il faut scruter non seulement le présent mais l'on doit s'informer du passé, car souvent un sujet subit l'influence des abus antérieurs.

Avez-vous changé d'occupation pour cause de santé ?

Si l'on répond oui, ceci peut vous faire soupçonner certains faits propres à vous mettre en garde sur la valeur du risque. Un ancien hôtelier ou commis de bar, un peintre qui a déjà été atteint de coliques de plomb, sont des sujets qu'il faudra recommander avec beaucoup de réticence.

Prenez-vous des boissons alcooliques ?

Cette question a été jugée d'une telle importance que l'on a cru devoir la subdiviser. Il est très rare qu'un candidat vous fasse une déclaration nette et précise de l'usage qu'il fait des boissons alcooliques. Il est toujours porté à déclarer moins pour dire plus et cela se rencontre surtout chez ceux qui en font un usage immodéré. Chez le modéré prendre des boissons alcooliques veut dire en faire abus, de là la réponse qu'il n'en prend pas. Il faut beaucoup de tact surtout lorsqu'il s'agit de déterminer une moyenne de la nature, de la quantité et de la fréquence de cet usage. De la réponse qui sera donnée le médecin reviseur pourra juger si le sujet est un sobre, un intempérant ou un alcoolique. Le terme "modérément" ne peut pas être accepté car dans bien des cas il comporterait cinq à six verres par jour. Il ne faudra pas mettre sur un même pied celui qui au repas prendrait un verre de vin léger, avec celui qui chaque jour prend indifféremment du gin, du cognac, du rhum ou autres boissons très alcoolisées. Ce dernier serait un intempérant et plus dangereux pour la société que celui qui s'enivrerait une ou deux fois par année et le reste du temps serait tempérant. Ce qui peut paraître normal dans un cas peut être excessif dans l'autre. Ainsi, il serait permis à celui qui fait un travail pénible et qui dépense ses forces musculaires de prendre une plus grande quantité d'alcool que celui qui fait un travail sédentaire. L'on a souvent demandé quelle quantité d'alcool un sujet pouvait ingurgiter par jour et serait considérée comme raisonnable. La plupart des médecins reviseurs s'accordent à dire que deux onces ne seraient pas considérées comme devant être préjudiciables à la santé.

Quelles ont été vos habitudes antérieures de santé ?

Pour plusieurs cette question paraît bien secondaire. Si l'on a répondu non à la première partie, l'on se croit justifiable de ne rien répondre en ce qui concerne les habitudes antérieures de sobriété. Parce que présentement cet homme est totalement tempérant, il ne s'en suit pas qu'il l'a toujours été, il peut avoir eu même des habitudes déplorables, au point de se voir dans la nécessité de se réformer. L'intempérance antérieure a des conséquences prononcées sur la longévité et les maladies qu'elle produit, en rendant le risque plus incertain. Le foie, les reins, le cerveau, le coeur en sont le plus affectés et l'on sait que les maladies qui atteignent ces or-

ganes sont généralement incurables. Défiiez-vous d'un alcoolique réformé. S'il n'est pas une cause de troubles immédiats pour la caisse de cotisation, c'est certainement un sujet mûr pour les bénéfices en maladie.

Avez-vous pour habitude de vous enivrer ?

Ici encore il faut une réponse bien claire. Cette question ne s'applique pas seulement à celui qui s'abrutit dans l'ivresse la plus profonde, mais bien dans la perte raisonnable de ses facultés. Un sujet qui s'enivrerait trois ou quatre fois l'an ne serait pas désirable, surtout si entre temps il prend tous les jours le petit verre.

L'expérience de notre mutualité nous a permis de rencontrer grand nombre de sujets qui n'auraient jamais dû faire partie de notre société ; s'étant glissés dans nos rangs à la faveur de fausses représentations sur leur sobriété. Il est certain qu'ils n'auraient jamais été des nôtres si leur déclaration avait été franche et honnête.

Faites-vous usage de quelques narcotiques ?

L'usage des narcotiques était autrefois presque inconnu chez nous, mais l'immigration asiatique et surtout le caractère paresseux et désœuvré de certains sujets nous a fait connaître les rêves féériques de la fumée de l'opium et l'état du bien-être passager de la morphine produit par l'injection hypodermique. L'expérience démontre que ceux qui ont de tels antécédents ou qui présentent font usage de narcotiques, sont des sujets dangereux et qu'il est mieux de ne pas les accepter. Les réformés sont en petit nombre, presque toujours il reste des traces de leur désordre.

Faites-vous abus de tabac ?

Cette question pour plusieurs peut paraître insignifiante, mais le médecin expérimenté sait que le fumeur invétéré s'expose à des maladies nerveuses et cérébrales. Personne n'ignore l'existence du fameux cancer des fumeurs localisé à la langue, du coeur tabagique, de l'énerverment général des fumeurs de cigarettes. L'usage peut être permis, mais l'abus ne doit pas être toléré.

Quel est votre poids ? Durant l'année a-t-il varié ?

Autant que possible le poids devrait être donné d'une manière officielle et à cet effet le sujet doit se peser avant de se présenter chez le médecin. Inutile d'insister sur la précaution à prendre lorsque le poids et la taille sont de proportionnés : étant trop léger ou trop élevé. Dans une pesanture exagérée le médecin trouve dans la plupart des cas un coeur anormal et bien des conditions défavorables déterminées par une vision défectueuse, du vertige, des affaiblissements passagers de la dyspnée. Souvent le poids sera faible et les rythmes du coeur irréguliers. Un sujet au poids disproportionné est-il atteint d'une maladie aiguë, dans la plupart des cas, terminaison est fatale.

La force de résistance n'était pas en proportion de l'intensité de la maladie. Chez le sujet trop lourd la congestion et l'état inflammatoire emporte le malade. Les maladies que l'on rencontre le plus souvent chez les poids lourds sont les diabétiques, les affections du coeur et le gorgement du foie, le brightisme. Chez les poids légers, la dyspepsie, les maladies nerveuses, souvent la tuberculose.

Il ne s'en petits ou les discernement jet de tels ca

Quels acci puis votre Insistez au toutes les m venir depuis possibles afir mérites de cr Que de cou me ou en tu

Si le candi tions 11, 12, 1 précier à leur ront données affections, di bi quelque op décrire le to puisse se pro

La popula distribuée : Or velle-Ecosse 2, du P.E. 276, toba 8,595, S les Territoires 212, les Terri traités 16,845,

Dans le Gasport, un a Fest d'ici, sont Etats-Unis qui port en a un dames N. S. H. Bradford.

Certains p gardés par le secrets et les o dire pour touj amis et au mo revoit, jamais

Le nom pr lem", à l'époque

" existe au dans la salle d une sorte de quatre pans de crier et une pl jets sont quel rappellent ceux Hugo, Lamart Dumas.

La Commiss New-York, a d ville de New-Y et ne pesaient p candidats, pour t front mesurer 5 livres au minimu

Le Japon a nviera d'avoir p axe.